



**COMPTE-RENDU DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 Février 2016**  
(Article L.2121-25 du C.G.C.T.)

**L'an deux mille seize, le 10 Février** à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 3 Février, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LAVILLE, Maire.

**Présents :**

M. LAVILLE – Mme MANDON - Mme BALICHARD – M. FAGONT - Mme SOARES (arrivée à 20h20) – Mme ALAPETITE - M. FLOQUET - M. MARTINEZ - Mme SIMEON - Mme PIRONIN - Mme COUTANSON - Mme MATHEY – M. THABEAU - M. PRADIER - Mme GUILLEMAT - M. ESPINASSE - Mme BEURIOT - - M. BERNARD

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme CHETTOUH à Mme BALICHARD  
Mme MAHAUT à Mme SIMEON

**Secrétaire de séance : Mme Pascale COUTANSON**

Ouverture de la séance : 20 heures 05.

En ouverture de séance, Mme MANDON rappelle que les comptes-rendus de séance ne sont transmis que par voie électronique aux Elus, et Mme COUTANSON qu'un exemplaire papier pour relecture et correction est mis à disposition dans la salle des Elus.

Suite à ces précisions, M. Le Maire présente les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 27 novembre, 7 décembre et 22 décembre 2015. Ils sont adoptés à l'unanimité sans modification.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**Délégation du Conseil Municipal auprès d'organismes tiers**

M. Le Maire propose les noms suivants :

**Délégation auprès Du Pôle de Valorisation des déchets VERNEA**

Proposition :

Titulaires : M. BERNARD

Suppléant : M. MARTINEZ

**Désignation du délégué suppléant auprès du Comité de Suivi de Puy-Long (Titulaire : M. BERNARD, désigné lors du Conseil Municipal du 7 Décembre 2015)**

Proposition

M. ESPINASSE

**Désignation du délégué suppléant auprès de l'ADHUME (Titulaire : M. ESPINASSE, désigné lors du Conseil Municipal du 7 Décembre 2015)**

Proposition :

Suppléants : M. LAVILLE

Votes : Unanimité (chaque désignation donnera lieu à une délibération particulière)

### **Modification des indemnités des Elus**

Mme Mandon explique qu'en application d'un texte à effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2016, il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce pour maintenir l'indemnité du Maire, et donc celle de l'ensemble des Elus, aux taux actuels.

Vote : Unanimité

### **Avis à prononcer sur le projet de « Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondations » (PPRNPI)**

Mme Alapetite expose qu'après une phase de concertation, le projet de PPRNPI a été rédigé et est aujourd'hui soumis à l'avis des Conseils municipaux des communes concernées.

Il est proposé au Conseil Municipal, après explication complémentaire, d'émettre un avis favorable, avec observation (assouplissement de la règle sur le respect des hauteurs de planchers en cas de changement de destination en zone d'aléa résiduel)

Vote : Unanimité

## **EAU-ASSAINISSEMENT**

### **SBL : changement de statuts**

M. Bernard rappelle l'historique du SBL (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Basse Limagne) et indique qu'il est proposé aujourd'hui aux adhérents de modifier les statuts du SBL pour y intégrer deux compétences optionnelles :

- L'assainissement non collectif (SPANC)
- L'irrigation agricole

Avant le vote, M. Le Maire explique les grandes lignes de l'évolution de la gestion de l'eau et de l'assainissement avec le passage en Communauté Urbaine, en particulier :

- la substitution des Elus communautaires aux Elus communaux dans les syndicats, tout en conservant pour ces derniers un rôle de proximité
- Les délais qui seront importants pour l'intégration complète de ces compétences à la Communauté Urbaine, pour respecter les dates des contrats en cours

Vote du changement de statuts : Unanimité

## **TRAVAUX**

M. Espinasse expose la question suivante : le Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz du Puy de Dôme propose à la commune d'Aulnat une programmation de travaux pour l'année 2016, axée sur des travaux d'amélioration énergétique de l'éclairage public concernant une dizaine de rues, et de mise en conformité d'armoires EDF.

Cette programmation étant conforme aux orientations de l'équipe municipale et aux prévisions budgétaires (reste à charge pour la commune de : 54 128.71€), l'autorisation de signature de la convention de leur financement est proposée au Conseil.

Vote : Unanimité

## **URBANISME**

### **Place de la Paix : cession à Auvergne Habitat**

Mme Alapetite rappelle que le Conseil Municipal a validé la cession de plusieurs parcelles à Auvergne Habitat dans le cadre de ce projet.

Suite à la réalisation du document d'arpentage, une parcelle a été modifiée. Il est donc nécessaire de délibérer sur l'emprise exacte à céder, considérant que le prix de vente reste inchangé.

Vote : Unanimité

### **Délimitation Rue des Chenevières**

Mme Alapetite continue en indiquant qu'il est nécessaire de nommer une nouvelle voirie liée au projet Nexity.

Il est proposé de la considérer comme la prolongation de la « Rue des Chenevières »

Vote : Unanimité

## **QUESTION DIVERSE**

Avant d'exposer la question, M. Le Maire fait un bref rappel des échanges avec l'Education Nationale concernant la fermeture d'une classe d'élémentaire à Aulnat.

Puis il propose aux Conseillers Municipaux une motion pour appuyer le maintien des Commissariats de Gerzat et Cournon, dont la fermeture programmée ne répond qu'à des problèmes de gestion d'effectifs pour la Police, au détriment du service de proximité rendu aux habitants, et de la sécurité globale des territoires.

Vote : Unanimité

## **PERSONNEL (Huis clos)**

Après avoir prononcé le huis clos, M. Le Maire donne information au Conseil Municipal des différentes conventions de mise à disposition de personnel entre la Mairie et le CCAS.

Le Conseil Municipal prend acte de ces conventions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20